

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 4 mai 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il y a un peu plus de deux mois, j'ai fait une brève déclaration à la Chambre sur les résultats du programme de mon ministère d'emplois d'été pour les étudiants l'an dernier. Je voudrais dire aujourd'hui à la Chambre ce que nous faisons actuellement, et ce que nous nous proposons de faire, en vue de tenter d'obtenir cet été des résultats aussi encourageants.

Les députés savent peut-être qu'une commission nationale d'emplois d'été pour les étudiants a été établie dans le but de coordonner les efforts dans ce domaine. Elle se compose de l'Association des universités et collèges du Canada, de l'Association de placement universitaire et collégial, de la Chambre de commerce du Canada, du Conseil économique du Canada et de mon ministère. Cette commission, en collaboration avec d'autres groupes intéressés tels que les associations ouvrières, les gouvernements provinciaux, les organismes d'affaires et de l'industrie, les associations d'agriculteurs et des groupes d'étudiants, a travaillé tout l'hiver et ce printemps pour assurer qu'on fera tous les efforts possibles en vue de trouver des emplois d'été aux étudiants.

Certains députés se rappellent clairement—c'est si récent—l'importance, l'urgence même, pour les étudiants d'obtenir un emploi d'été convenable pour payer les frais de cours du collège ou de l'université aussi bien que les frais connexes. D'autres, même s'ils doivent chercher plus loin dans leurs souvenirs, comprendront, j'en suis sûr, le désir des jeunes de travailler de façon à pouvoir assumer le coût de leur prochaine année de collège ou d'université.

Dans mon dernier rapport, j'ai souligné le succès de la campagne de l'an dernier qui a fait que 93 p. 100 des quelque 350,000 étudiants du niveau postsecondaire en quête de

travail ont réussi à en obtenir. Nous estimons qu'environ 385,000 étudiants des institutions postsecondaires seront à la recherche d'un emploi cet été. Au total, tenant compte des deux paliers secondaire et postsecondaire, nous croyons qu'environ 641,000 étudiants seront peut-être à la recherche d'un emploi cet été. Cela représente une augmentation de 60,000 par rapport à l'an dernier.

Mon ministère mobilise ses ressources en vue d'aider les étudiants en quête d'un emploi d'été. A l'appui de cet effort, nous embaucherons quelque 570 étudiants qui aideront au placement et aux affectations, de même qu'à d'autres tâches qu'on pourrait leur confier partout au Canada. Sous ce rapport, je peux affirmer que l'aide reçue des étudiants que mon ministère a embauchés l'an dernier a contribué précieusement au succès de la campagne d'emplois. Mon ministère, à titre de gros employeur d'étudiants au cours de l'été, satisfait des services ainsi reçus, est en mesure de recommander une action analogue aux autres employeurs.

Les divers ministères et organismes du gouvernement fédéral embaucheront cet été quelque 11,365 étudiants. Il s'agit là d'une augmentation de 27 pour cent par rapport au nombre d'étudiants embauchés il y a deux ans. Ces étudiants gagneront environ \$12,242,000, soit en moyenne plus de \$1,000 chacun. Je me dois de préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une échappatoire puisque les services que rendent ces étudiants sont véritablement utiles. Vu le très grand nombre des étudiants qui cherchent un emploi d'été, le gouvernement fédéral se doit de se limiter à n'engager que des étudiants qui se destinent au postsecondaire ou qui y sont déjà.

En plus de procurer des emplois à plus de 11,300 étudiants, le gouvernement fédéral, par mon ministère, affecte une somme de \$260,000 à une campagne d'annonces nationales, dans le dessein d'obtenir la collaboration des employeurs.

• (2.10 p.m.)

Les centres de main-d'œuvre du Canada partout au pays mettent leurs services à la disposition des étudiants en quête d'emplois d'été, tout en travaillant étroitement avec les employeurs à dresser des inventaires d'occasions d'emploi. Des quelque 570 étudiants que mon ministère embauchera, 375 travailleront de concert avec le personnel régulier en vue de créer des occasions d'emploi pour des étu-